



MICHELIN
INFLATABLE SOLUTIONS

AIR DRONE ARENA



NOTICE D'UTILISATION



Ce dossier contient l'ensemble de nos préconisations afin de vous guider dans l'utilisation de votre nouveau produit Michelin Inflatable Solutions.

Nous vous recommandons de le lire avec la plus grande attention lors de votre première utilisation, et de vous y référer au moindre doute.

Notre équipe commerciale reste bien entendu à votre disposition pour toute indication supplémentaire (e-mail : commerce@aircaptif.com)



SOMMAIRE

I. Vérification du contenu de la livraison	4
II. Légende	5
III. Caractéristiques	6
IV. Installation	7
V. Démontage	11
VI. Entretien	13
VII. Conditions de garantie	14



I - VÉRIFICATION DU CONTENU À LA LIVRAISON

Éléments inclus dans un PACK :

- 1x sac de transport (A)
- 1x structure gonflable (B)
- 1x pompe haut débit (C)
- 1x kit de réparation (D)
- 6x cordes d'haubanage (E)

Éléments en option:

- Sacs de lestage (F)



(A)



(B)



(C)



(D)



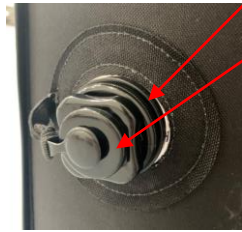
(E)



(F)



II - LEGENDE



Couronne inférieure, bouchon sans anti-retour pour dégonflage

Couronne supérieure, bouchon avec anti-retour pour gonflage

Bouchon anti-retour de gonflage / dégonflage



« Clamp » ouvert : laisse passer l'air (position au gonflage/ dégonflage)



« Clamp » fermé : ne laisse pas passer l'air (position lorsque la structure est gonflée)



III - CARACTERISTIQUES

	Air Drone Arena
Longueur intérieure	6 m
Largeur intérieure	3 m
Hauteur maximale	3 m
Poids	33 kg



IV - INSTALLATION

Le temps d'installation est d'environ 15 minutes, gonflage compris.

1- Sortir l'abri de son sac de transport



2- Etaler la structure gonflable au sol

Plus la structure est étalée, plus rapide est son gonflage.

Le cadre noir doit être le cadre installé au sol tandis que le cadre blanc doit être le cadre supérieur.

7





IV - INSTALLATION

3. Fermer tous les bouchons

- ✓ Retirer les scratches qui relient les pieds au reste de la structure. (photo n°1).
- ✓ Assurez-vous que tous les bouchons soient solidement fermés avant le début du gonflage. (photo n°2 et n°3)

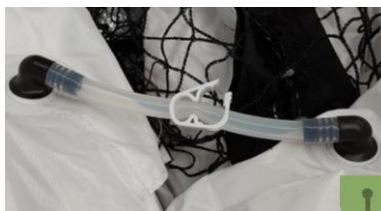


4. Ouvrir tous les « clamps » (pinces sur les tuyaux)

- ✓ Assurez-vous que **tous les « clamps » soient ouverts**.

A l'intérieur de chaque structure se trouvent plusieurs boudins gonflables connectés entre eux par des tubes que l'on peut fermer à l'aide de pinces appelées « clamps ». L'ensemble forme le système « OnePump ».

Ce système vous permet de **gonfler le module en un unique point** (quand les « clamps » sont ouverts), mais aussi de **bloquer la propagation d'une éventuelle perte de pression sur l'un des boudins** (quand les « clamps » sont fermés).



« Clamp » ouvert : laisse passer l'air (position au gonflage/ dégonflage)



« Clamp » fermé : ne laisse pas passer l'air (position lorsque la structure est gonflée)



IV - INSTALLATION

5. Gonfler les cadres de la structure

- ✓ Dévisser la couronne supérieure du bouchon se trouvant sur le cadre supérieur (cadre blanc) de la structure (*photo n°1*) et y connecter la pompe.



- ✓ Commencer le gonflage en appuyant sur le mode « main motor » de la pompe (bouton jaune), laisser l'air se propager durant 1 à 2 minutes.
- ✓ Puis appuyer sur le mode « boost » de la pompe (bouton rouge) pour continuer le gonflage.



La structure est gonflée lorsqu'elle est rigide. Vous pouvez alors éteindre la pompe.

Une fois le gonflage terminé, fermer tous les « clamps ».



- ✓ Recommencer la même opération pour le cadre inférieur (cadre noir).

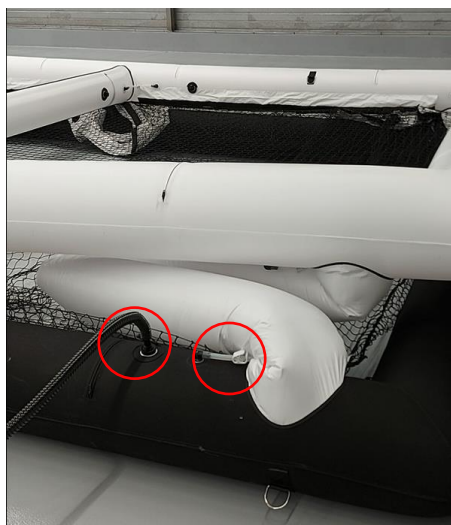




V - INSTALLATION

6. Gonfler les pieds de la structure

- ✓ Dévisser la couronne supérieure du bouchon se trouvant sur le cadre inférieur (cadre noir) de la structure (*photo n°1*) et y connecter la pompe.
Veillez à ce que les clamps soient ouverts pour que l'air puisse circuler dans les pieds.



10

- ✓ Une fois la structure gonflée, vous pouvez éteindre la pompe et fermer le bouchon.

Une fois le gonflage terminé, fermer tous les « clamps ».





V - DÉMONTAGE

1. Dégonfler la structure

- ✓ Avant le dégonflage, ouvrir tous les « clamps ».
- ✓ Dégonfler tout d'abord les pieds de la structure en dévissant la couronne inférieure des bouchons. Ouvrir ensuite les bouchons du cadre inférieur et supérieur.



11

ATTENTION

Ne tentez surtout pas de dégonfler la structure avec la pompe de gonflage !

Vous risqueriez d'abîmer la chambre à air en plastique qui est glissée à l'intérieur de chaque boudin.



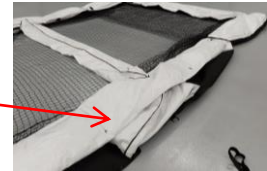
V - DÉMONTAGE

2. Plier

✓ Une fois la structure étalée au sol, remettez les scratchs qui relient les pieds au reste de la structure.



✓ Plier les pieds et les ranger entre les deux cadres.



✓ Plier la structure par symétries successives. Plier le cadre en deux (*photo n°1*), puis encore en deux (*photo n°2*) puis enroulée la structure sur elle-même. (*photo n°3 et 4*).

12

Pour bien faire sortir l'air des boudins, aplatissez-les.



✓ Glisser enfin la structure pliée dans le sac.





VI – ENTRETIEN

1- Usages comportant des risques

- ✓ Ne pas utiliser de machine ou de matériel coupant à proximité de la structure, sous peine de l'endommager.



- ✓ Ne pas utiliser de lestage abrasif (parpaing, pierre, métal), sous peine d'endommager prématurément le périmètre de la structure.



13

- ✓ Ne pas mettre en contact l'abri avec des produits inflammables ou corrosifs, sous peine d'endommager la structure.





VI – ENTRETIEN

2- Conseils d'entretien

Vous pouvez laver la structure au jet d'eau (éviter le lavage sous pression).
Vous pouvez utiliser des agents doux : savon, produits vaisselle...

Attendre que la structure sèche avant de le ranger dans le sac de transport.

Le gonflage est garanti 48H. Avant chaque utilisation, vérifiez le gonflage.

Un kit de réparation est inclus dans votre PACK. En cas de fuite sur une chambre à air, enlever cet élément de la manche textile en prenant garde à ses attaches placées aux extrémités.

14

Ces attaches « œillets » prennent la forme de capuchons en plastique transparent.

Avec de l'alcool à 90°, nettoyer la zone de la fuite puis laisser sécher 1min.
Appliquez enfin le patch autocollant en tendant bien la vessie. Presser avec des mouvements de va et vient le patch afin de le faire adhérer, puis replacer la vessie dans la manche textile, en fixant bien les extrémités.

Pour s'assurer de la conformité de la réparation, effectuer un premier gonflage en isolant le boudin fraîchement réparé du reste de la structure.



VII – CONDITIONS DE GARANTIE

La garantie MICHELIN Inflatable Solutions est d'une durée d'un (1) an.

Cette garantie concerne les défauts suivants :

- ✓ Fuites sur une soudure défectueuse.
- ✓ Décollement d'une valve ou fuite au niveau d'une valve.

La garantie ne couvre pas les dommages résultant d'un mauvais montage, d'une mauvaise utilisation ou résultant d'une cause externe comme :

- ✓ Usure normale des composants.
- ✓ Détériorations dues à une agression extérieure.
- ✓ Détériorations dues au transport, à la malveillance, à un mauvais entretien et notamment à des nettoyages avec des produits non appropriés (se reporter à notre notice de montage) chute d'arbre etc.

15

Pour bénéficier de la prise en charge de la garantie, merci de nous envoyer une photo du produit avec la référence ou copie de votre facture à : commerce@aircaptif.com.

Il est rappelé que la garantie commerciale ne vous prive pas des dispositions relatives à la garantie des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code Civil) ou la garantie légale de conformité (L211-1 et suivant du Code de la Consommation)

La garantie se limite au seul remplacement des pièces (main d'œuvre non incluse) reconnues défectueuses par notre société, sans qu'aucune indemnité ou dommages et intérêts ne puissent être réclamés pour des dégâts matériels ou corporels causés.

En cas de retour, les indications suivantes devront impérativement figurer sur l'emballage : Nom et adresse de l'expéditeur Nom et adresse de l'utilisateur N° de notre bon de livraison, facture, devis, dimensions de l'abri, causes du retour.





VII – CONDITIONS DE GARANTIE

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le consommateur :

- ✓ bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir
- ✓ peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 211-9 du code de la consommation
- ✓ est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

16

Par ailleurs, le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

Article L. 211-4 du Code de la consommation : « Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »